

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI **RÉF #305**

Job Title / Designation de l'emploi MÉCANICIEN APPAREILS – CLIMATISATION/CHAUFFAGE	Salary Group Groupe 7	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service DIVISION IMMOBILIÈRE			
Function / Fonction Chargé du fonctionnement, de l'inspection, de la vérification, de la réparation, de l'entretien, de l'installation et de la modification des appareils de chauffage, de ventilation, de climatisation et des commandes (contrôles) pour tout ce qui est relatif à l'entretien et à l'opération des immeubles.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Inspecte, installe, modifie, répare, entretient, fait fonctionner, opère et vérifie les appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation conformément aux règlements provinciaux afin de répondre aux besoins et d'assurer leur bon fonctionnement. 2. Installe, répare, vérifie, calibre et règle les commandes (contrôles) et les autres dispositifs de contrôle afin de répondre aux besoins et d'assurer leur bon fonctionnement. 3. Assure la mise à jour de certains plans des installations ainsi que les schémas unilignes de montage, de principe et de contrôle; conçoit, au besoin, des schémas ou des croquis. 4. Établit la liste des matériaux requis pour l'exécution des travaux et la soumet pour autorisation. 5. Modifie les systèmes et équipements existants afin de répondre à des besoins spécifiques. 6. Maintient en bon état et propre le matériel, les outils et les équipements qui lui sont confiés ainsi que les aires de travail. 7. Reçoit tous les appels de service des autres corps de métier durant la nuit, prend les mesures appropriées, selon sa compétence, ou fait appel aux corps de métier pertinents. 8. Vérifie, au besoin, les installations effectuées par les entrepreneurs afin de s'assurer que le tout est conforme aux devis; fait rapport et corrige s'il y a lieu. 9. Tient à jour ses connaissances dans le but d'effectuer les tâches auxquelles il est affecté et demeure attentif à l'évolution de la technologie. 10. Agit, au besoin, à titre d'aide lors d'exécution de travaux par les différents corps de métier. 11. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 12. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 13. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié. B. S / O C. Entretient des contacts internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
<small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)</small>		<small>(See reverse side) / (Voir au verso)</small>	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études professionnelles (DEP) Licence B de mécanicien de machines fixes et Classe 4 en chauffage.
Prior Experience / Expérience Quatre (4) ans sont requis pour accomplir les tâches de façon satisfaisante.
Where and how acquired / Source de l'expérience
<small>Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation</small>